

**M. Nowlan:** Quoi d'étonnant que les vis-à-vis aient brillé par leur absence, il n'y a pas si longtemps. Vous vous souvenez peut-être qu'il n'y avait pas assez de ministériels pour constituer un quorum de 20. Pourquoi donc, monsieur l'Orateur? C'est qu'ils suivent l'exemple du premier ministre. Depuis l'élection de celui-ci comme chef de parti il n'a guère participé aux débats si ce n'est pour les déclarations à l'appel des motions. Une fois les affaires courantes finies, il se lève et s'en va, attendu ailleurs, probablement. A vrai dire, depuis son élection à la Chambre en 1965, son apport a été mince. Nous étions tous deux de la même promotion, pour ainsi dire, mais son escalade a peut-être été trop rapide, car il n'a pas appris ce que représentait le Parlement. Je ne citerai aucune de ses rares paroles à la Chambre.

Élu en 1965, il devint d'abord secrétaire parlementaire et a ensuite accédé au plus haut poste du pays. Ce soir, après avoir participé au débat que des parlementaires d'expérience jugent le plus important de la présente législature, le premier ministre a quitté la Chambre.

● (9.20 p.m.)

Ne vous méprenez pas, monsieur l'Orateur. L'opposition est unie, solidaire, comme aucune autre ne l'a été depuis mon entrée au Parlement en 1965. Nous voulons des changements; nous voulons que la majorité prenne ses responsabilités en matière de législation. Mais qu'on ne se méprenne pas sur ce point, monsieur l'Orateur. La société juste signifie maintenant le nombre «juste». Avec une majorité numérique, on peut faire adopter n'importe quoi. L'opposition, ayant approuvé des modifications du Règlement en 1965 et en décembre de l'an dernier, et consenti aux articles 75A et 75B qui, une fois adoptés, ne permettaient guère d'obstruction, se trouve maintenant unie comme elle ne l'a jamais été, peut-être, depuis 1956. Aujourd'hui, non seulement le premier ministre a renié ses principes, mais encore le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) est soudainement ressuscité pour participer à un débat pour la première fois depuis sept mois. La dernière fois qu'il a usé de ses talents bien connus, ce fut alors du débat sur le Règlement, en décembre dernier. Depuis, il était en sursis. On l'a ramené à la vie et il a donné une définition et nous n'en entendrons peut-être plus parler après ce débat. De ce côté-ci, il nous faut écouter cet homme parler de dialogue, de participation et de communication. Il a changé le sens de ces mots en trompant, en altérant les paroles et en présentant l'opposition sous un faux jour. L'opposition veut bien des changements, de la règle de la majorité en matière législative et de res-

pensabilité aux termes de l'article de clôture, mais dans ce cas-ci, monsieur l'Orateur, il s'agit de clôture imposée sur un article de clôture du Règlement de la Chambre.

En droit criminel, ce n'est pas qu'un viol, c'est un viol qui se double d'attentat aux bonnes mœurs. Il n'est plus question de dialogue, mais de dictature. Plus de participation, mais un programme et des méthodes de programmation. Communiquer? N'en parlons plus. Imposons la clôture, puisqu'il n'y a pas moyen de faire à sa guise autrement.

C'est une journée sombre pour le Parlement, monsieur l'Orateur. J'ai été élu à la Chambre en 1965. Je partage certaines aspirations des nouveaux députés qui sont venus ici en 1968. Il y a eu 64 nouveaux députés du côté opposé, 17 dans notre parti, 9 dans le Nouveau parti démocratique et 6 créditistes. Cela fait au total 96 nouveaux visages au Parlement. Pour juger de ce débat, je suis un peu mieux placé que ces 96 nouveaux députés, car j'appartenais au contingent de 1965, comme le premier ministre (M. Trudeau). Je suis venu ici à la fin d'une époque où la scène politique changeait. C'était l'époque de M. Pearson et de M. Diefenbaker, qui ont tant fait pour le Canada.

Nous avons maintenant deux nouveaux chefs, M. Trudeau et M. Stanfield. Ils devaient inaugurer une nouvelle ère. J'ai partagé avec les 96 nouveaux députés l'espoir et la confiance que nous entrerions dans une ère nouvelle. Quand j'ai entendu le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) et le premier ministre torturer la logique et la raison—ce dernier est censé être un homme de logique et de raison—en essayant de justifier un article mal conçu et mal rédigé, et de l'imposer au Parlement d'une façon dictatoriale et inexcusable, j'en suis venu à la conclusion que l'époque de 1965 était du gâteau en comparaison de ce qui va se passer au cours des années à venir, à moins que le gouvernement ne revienne sur sa position, qu'il ne la clarifie et ne retire l'article 75c, qui n'est pas une mesure législative.

Ce n'est pas une clôture raisonnable. C'est la première fois que j'entends dire qu'on applique la clôture à un débat sur des modifications au Règlement. Après que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration eût dépensé beaucoup d'énergie à nous expliquer, cet après-midi, ce que fait cette chère vieille Albion et comment elle est parvenue à réduire à deux heures le débat au Parlement qui durait un jour, je lui ai demandé si elle s'était servi de la clôture pour ce faire. Le ministre savait qu'on poserait cette question, mais il n'y a pas répondu. Il ne pouvait pas y répondre. Tout ce que j'ai pu tirer de sa réponse évasive, que je sais être juste, c'est